

# RÉALISATION D'UN DOCUMENTAIRE VIDÉO SUR LA MIGRATION AU MALI

**CISP**  
COMITATO INTERNAZIONALE  
PER LO SVILUPPO DEI POPOLI



Terme De Référence pour la réalisation d'un atelier d'écriture

N° d'appel BK/O4/2022

Projet « KAFAMUYA [1] » : Projet d'appui à la promotion des droits et la protection des populations migrantes avec un focus Genre.

Projet : EIDHR/2021/429-036

Lieu de la mission

Bamako

Type de mission	La réalisation d'un documentaire vidéo sur la migration au Mali 
Date de l'intervention	Mars 2022 à juin 2022
Commanditaires de l'action	Comitato Internazionale per lo Sviluppo dei Popoli (C.I.S.P) sur cofinancement de la Délégation de UE au Mali

## Présentation

*Le Comité International pour le développement des Peuples* est une association sans but lucratif disposant de son propre statut juridique. Créé en 1983 et reconnu par le Ministère des Affaires Étrangères Italien, le CISP réalise des activités de coopération internationale de développement et intervient actuellement dans plus de trente pays d'Afrique, du Moyen Orient, d'Asie, d'Amérique Latine et d'Europe de l'Est. L'organisation réalise des programmes de type humanitaire, de réhabilitation et de développements basés sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ayant comme priorité la défense des droits et besoins des groupes les plus désavantagés des populations cibles.

Plus particulièrement, le CISP au Mali a intégré depuis plusieurs années l'approche de la défense des Droits Humains dans ses activités qu'il mène autour de plusieurs projets sur la protection, la sensibilisation et la participation à la lutte contre les discriminations et les violences basées sur le GENRE, à la cohésion sociale, aux problématiques de la migration sous toutes ses formes, et la prévention des conflits.

C'est dans ce contexte que le CISP et ses 4 co-demandeurs ont mis en place le projet «Kafamuya»: Projet d'appui à la promotion des droits et la protection des populations migrantes avec un focus GENRE», cofinancé par l'Union Européenne. Ce projet a comme objectif global de contribuer à la protection et la défense des droits des communautés migrantes (en déplacement, réfugiés/ demandeurs d'asile, déplacés forcés) axé sur les minorités Genre au Mali et plus spécifiquement de soutenir la mise en place d'un système de protection des communautés migrantes, en particulier des minorités Genre, en veillant à leurs prises en charge, à leurs intégrations et à un réseau de plaidoyer à Bamako et Mopti.

Cela s'organisera autour de 3 résultats :

- Résultat 1 : Une prise en charge holistique permettant la protection et la défense des communautés migrantes, et des femmes victimes de la traite des êtres humains est accessible.
- Résultat 2 : Les connaissances et le respect des droits humains spécifiques aux communautés migrantes sont diffusées et connues par les autorités nationales et les communautés et le grand

public sur les zones concernées au Mali.

- Résultat 3 : Un réseau d'OSC, d'acteurs nationaux et internationaux est créé pour la mise en place des stratégies propres aux droits des communautés migrantes en intégrant la dynamique Genre au sens large.

## Contexte

Naguère modèle de démocratie africaine, le Mali s'enfonce dans l'instabilité politique depuis le coup d'État perpétré par la junte militaire en 2012, et celui plus récent d'août 2020. Le Mali dès lors s'est trouvé confronté à une crise sans précédent dont elle peine encore à sortir, qui a également une forte dimension internationale, qui perdure non seulement dans le nord du pays, mais s'étend désormais aux régions du Centre du pays. Le pays est actuellement, située dans l'un des points de communication les plus stratégiques avec le Maghreb pour le mouvement des populations. La situation d'instabilité politique et les conséquences de la guerre ont créé un parfait vide de contrôle de l'État malien pour les migrations vers l'Europe, situation accentuée par les mouvements de milliers de personnes déplacées en son sein. C'est dans ce cadre pessimiste que s'inscrit le volet de la migration et du droit des communautés migrantes au Mali avec son lot d'abus, de violences et de non droits, d'exploitations, de discriminations majeures à différents niveaux. Les problèmes sont complexes et multiples, les divers rapports des structures onusiennes et autres en font part. En effet, le Mali connaît depuis des décennies une forte migration de ses populations vers l'extérieur, mais est également un pays de transit pour les migrants en mouvement pour ceux qui sont de passage vers l'Europe, et/ou refoulés du Maghreb, certains avec un projet de retour dans leur pays d'origine. Les demandeurs d'asile et les réfugiés vu les crises politiques de la sous-région et de l'Afrique centrale, et les nombreux déplacés forcés au vu de l'instabilité politique du Nord et du Centre du Mali augmente cette communauté migratoire. Quand on parle de migration en mouvement, on estime sur ces dernières années selon les rapports de DTM qui réalise la matrice de suivi des déplacements à +/- 3.000 personnes au Mali sur la route migratoire, avec 2 axes principaux Bamako & Gao, on évoque là les migrants en transit, mais également les nombreux refoulements du Maghreb. Ils sont pris généralement dans des réseaux mafieux, subissant des abus, des violences, des dépouillements de tous leurs biens par les mafias et également par les agents des structures publics en lien avec le contrôle. Peu de structures sont équipées pour les recevoir et les relayer en fonction de leurs projets de vie et de faire valoir leurs droits au titre du droit à la mobilité. Les réfugiés urbains et demandeurs d'asile sont présents sur les zones frontières et majoritairement à Bamako. Ils ont des parcours parfois de longue date vu la longueur des traitements de gestion du statut de réfugié et l'absence de prise en charge par les autorités maliennes et la lourdeur des procédures du UNHCR. Ils vivent donc dans une situation de longue irrégularité car leurs demandes peuvent prendre jusqu'à 6 mois et sont souvent rejetées, cette longue attente peut favoriser leurs arrestations. A l'instar des populations locales, les communautés migrantes sont doublement impactées par la situation actuelle du pays, la COVID-19 a occasionné la perte des emplois informels (petits commerces, restauration, etc.), l'arrêt de certaines activités, l'augmentation des violences basées sur le genre et la baisse des revenus des ménages de cette population quand ils en avaient. A cette migration dite classique s'ajoute la situation des déplacés forcés suite aux troubles politiques que traverse le Mali depuis 2012. Cette situation a déclenché des déplacements massifs de population à partir de ces régions vers le centre, Bamako et le sud du Mali, ainsi que dans les pays voisins. Près d'un demi-million de personnes ont été déplacées, dont environ 300.000 personnes déplacées internes (PDI) et plus de 175.000 cherchant refuge dans les pays voisins selon les rapports du HCR et IOM de 2020.

Les PDIs, majoritairement des populations du Nord à caractère nomade, et des peuls pour le Centre, ont pu majoritairement trouver refuge dans la région de Mopti et sur Bamako pour la plupart. Ils éprouvent de

réelles difficultés à faire prévaloir leurs droits à l'accès aux services sociaux de base (Santé, éducation, protection, administration, justice) dans les sites des déplacés. De plus les PDI des régions du Centre éprouvent des difficultés à faire valoir leur droit à la participation à leur nouvelle vie de citoyen comme pour le futur referendum et élections à venir. La cohabitation, voire la non intégration, pose problème faute de repère de ces populations à caractères différents et peu d'attention sur ces sites à soutenir le Vivre ensemble. Malgré la générosité des populations hôtes, il existe des petites tensions car les PDI et les hôtes partagent les mêmes activités sociales, culturelles et économiques. Ainsi ces tensions sont autour des ressources disponibles (Alimentation, points d'eau etc.). En outre, les conditions de vie difficiles, le manque de terres cultivables (champs) et le manque d'activité génératrice de revenus contribuent à créer un environnement favorable au vivre ensemble et certains PDI ne souhaitent plus s'installer dans les localités d'accueil. Les conditions extrêmement dures liées aux conditions du déplacement forcé liées majoritairement à d'extrêmes violences vécues (perte des biens, des personnes, violences physiques graves et psychologiques, y compris la documentation civile, etc.) les fragilise beaucoup. La migration au Mali néchappe pas au fait que les femmes sont doublement discriminées. Les femmes sont les 1<sup>ière</sup> victime de la traite des êtres humains via la mise en place des systèmes de prostitution obligatoire, car prises dans le piège du remboursement de la dette qu'elles ont contracté pour le coût du voyage jusqu'à leur destination, dette qu'elles doivent rembourser avant de pouvoir continuer. Souvent, la prostitution forcée se déroule dans des cadres informels, tels que des bars, les maquis où la présence et le contrôle des pouvoirs publics sont limités, elles sont plus souvent soumises à être arrêté lors des rafles avec peu de moyens de se défendre faute de papiers, il en est de même pour la communauté des minorités sexuelles.

Plus particulièrement dans le cadre du résultat 2 du projet, le CISP est convaincu de pouvoir pallier le manque d'information sur les conditions de la migration au Mali et les fortes discriminations associées par la mise en place d'un (1) outil de sensibilisation sur le quotidien des groupes cibles et les discriminations subies par la réalisation d'un film documentaire

Ce film documentaire visera à renforcer l'engagement opérationnel des acteurs de la société civile en matière de gestion des flux migratoires, en particulier la migration irrégulière et le trafic des êtres humains, et les divers mouvements migratoires internes. La place du Genre dans la migration devra être l'objet d'une attention particulière. Mais il devra également fournir des informations aux populations maliennes des quartiers de Bamako (6, 5 & 4) où les migrants sont les plus nombreux afin de réduire les discriminations et la violence à leurs égards.

## Objet

Dans le cadre de ce projet, il est prévu la conception d'un document vidéo/reportage sur les conditions de vie des migrants en mouvement et des femmes en son sein plus particulièrement (accueil, rétention, situations économiques, législatives, cas des réfugiés politiques, etc.). Ce document est un document d'information surtout, et de sensibilisation aussi, conçu pour intéresser deux (2) publics cibles qui sont d'une part les populations d'accueil au Mali, et les autorités locales et internationales. Cela sera un outil de sensibilisation et de plaidoyer. Ce film de 20 à 25 minutes devra mettre l'accent sur les points suivant :

- L'accent sur le vécu quotidien des migrants et migrantes (Accès à la santé, à l'éducation, accès à l'emploi, le logement, l'absence de documents, ....) ; montrer la réalité que vivent les différents publics cibles

- Les Violences basées sur le Genre
- Et contenir si possible certains messages positifs sur la migration



Documents à produire pour la réponse à l'appel

Conception d'un documentaire vidéo, qui relatera les conditions de vie des migrants irréguliers y compris les demandeurs d'asile et les réfugiés politique et des déplacés internes au Mali.

L'offre devra contenir :

Les soumissionnaires doivent être de nationalité malienne et/ou international mais incluant des personnes locales dans l'équipe. L'équipe qui sera en charge de la réalisation de l'outil devra être en mesure de garantir sa neutralité vis-à-vis des organisations/actrices de ce mouvement.

Nous devrions recevoir :

® Un synopsis qui devra être présenté pour lecture et description du sujet ayant pour objectifs :

\* Mettre l'accent sur les principaux problèmes vécus par les différentes populations en mouvement avec un focus Genre

\* Faire comprendre les raisons de l'immigration, mettre en avant les motivations de cette forme d'exil qui pousse ces hommes et ces femmes à quitter leur terre natale

\* Nourrir une réflexion sur l'ampleur des problèmes liés au phénomène de la migration irrégulière ou imposée.

\* Associer le commentaire à l'image

\* Documentaire qui devra déclencher une réflexion réelle sur les problèmes rencontrés lors du quotidien des personnes en mouvements avec analyse de ses conséquences.

Ce document vidéo devra être d'une durée de 20 à 26 mn. Après complète réalisation, le document (matrice) sera livré sur support DVD.

® Une offre financière impliquant l'ensemble des coûts. Les honoraires de consultance seront destinés à rémunérer le réalisateur pour l'exécution matérielle du document audiovisuel faisant l'objet d'un contrat. Sont compris dans les travaux techniques rémunérés, notamment :

- la collaboration à l'établissement du plan de travail, la recherche et le choix des documents éventuellement nécessaires, la préparation, le tournage, le montage, le mixage et le synchronisme des images et du son, et d'une manière générale tous les travaux permettant d'aboutir à l'établissement de l'œuvre définitive. Les frais logistiques devront être détaillés ;

En tant que producteur et auteur du documentaire, le CISP demeurera propriétaire des droits d'auteur et droits voisins de l'œuvre commandée.



Calendrier prévisionnel de la mission :



Activités	Date
Lancement de la publication des TDR	15/02/2022
Réception des offres	15/03/2022
Comité de sélection	20/03/2022
Signature du contrat	30/03/2022
Réalisation de l'activité	Avril / juillet 2022

## VI. Modalités de candidature

Éléments constitutifs des dossiers de candidatures :

Les dossiers de candidature des prestataires intéressés par la présente mission devront obligatoirement comporter les éléments suivants :

Une offre méthodologique incluant :

- Une présentation du/de la soumissionnaire et de ses expériences
- Curriculums Vitae de chaque membre de l'équipe proposée ainsi que les références professionnelles pertinentes en lien avec l'objet de la prestation ;
- Une proposition méthodologique pour traiter le sujet de cet appel conformément au calendrier exposé.

Une proposition financière détaillée faisant ressortir les désagréments par produit. Toutes les propositions financières doivent être faites en franc CFA ou en € si le prestataire dispose d'un compte en Euros en Europe.

### 3. Soumission des dossiers de candidature :

Les dossiers de candidature complets sont à envoyer par mail à l'adresse suivante avant le 15 mars 2021minuit à :

[mali@cisp-ngo.org](mailto:mali@cisp-ngo.org) (mailto:mali@cisp-ngo.org)





	Enter your email	SUBSCRIBE
--	------------------	-----------

Droits d'auteur © 2022 Tous droits réservés - PAGES HUMANITAIRES

